



DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

CONVOCACTION

Date : 11/09/2024

Envoi le : 17/09/2024

Publication le : 17/09/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 24 septembre à 20h30 le Conseil Municipal de LUYNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de LUYNES, sous la Présidence de Monsieur Bertrand RITOURET Maire en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 26

Absents : 03

Pouvoirs : 02

Votants : 28

Etaient présents :

Adjoints :

Mesdames Odile RITOURET, Danièle HOUDU, Sylviane FORTUN, Christine MÉNORET,
Messieurs Alain SELLIER, Éric VERHILLE, Michel HIRTZ, Gilles FERRAND.

Conseillers municipaux :

Mesdames Danielle PLOQUIN, Sophie BORÉ, Claire CARTIER, Hélène ODENT, Renata MOREIRA ROCHA, Aurélie LERICHE, Lyn FAIPOUX,
Messieurs Daniel PERRICHOT, Jean-Marc CHATEAU, Xavier BINET, Antoine MAQUIN, Pascal NOYAU, Yoann LAFAUX, Mikaël TOST, Éric GUILMET, François BOUGAULT, Erick MORCHOISNE.

Absents excusés :

Madame Florence MÉTIVIER,
Messieurs Pascal ARRAGAIN, Olivier DOUSSET.

Absents :

Mesdames /
Monsieur /

Excusés, avaient donné pouvoir :

Monsieur Pascal ARRAGAIN avait donné pouvoir à Monsieur Erick MORCHOISNE.

Madame Florence MÉTIVIER avait donné pouvoir à Monsieur Mikaël TOST.

Secrétaire de séance :

Madame Danièle HOUDU.



Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID : 037-213701394-20240924-DEL_24092024_04-DE



DEL N° 24/09/2024-04 CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CIRQUE GEORGET ET LA COMMUNE.

Monsieur le maire rappelle que dans le cadre de la convention de partenariat entre le Cirque GEORGET et la Commune, le Conseil Municipal lors de sa séance du 11 juillet dernier a approuvé la proposition de Monsieur le Maire de créer un groupe de travail de 4 élus :

- 3 issus de la liste « Luynes Avenir »
- 1 issu de la liste « Ensemble Luynes Gagnante » (si un élu de cette liste souhaite y participer).

Après avoir pris connaissance des noms des élus qui souhaitent intégrer le groupe de travail et avoir accepté la proposition de vote à main levée :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DÉCIDE DE DÉSIGNER en vue d'intégrer le groupe de travail ayant pour objet la révision de la convention de partenariat entre le Cirque GEORGET et la Commune :

- **Madame Hélène ODENT de la liste « Luynes Avenir »**
- **Monsieur François BOUGAULT de la liste « Luynes Avenir »**
- **Monsieur Pascal ARRAGAIN de la liste « Luynes Avenir »**
- **Madame Florence MÉTIVIER de la liste « Ensemble Luynes Gagnante »**

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Bertrand RITOURET

La secrétaire de séance,

Madame Danièle HOUDU,
Adjointe au Maire

Délibération rendue exécutoire : **26 SEP. 2024**
Par sa transmission en Préfecture le
Et sa publication le site internet de la commune le : **26 SEP. 2024**

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le **S'LO**
ID : 037-213701394-20240924-DEL_24092024_04-DE